
Rapport de stage individuel

4^{ème} année

*Elaboration d'un guide pratique pour
les déclarations relatives aux déchets*

Rudologia

295 rue George Trouillot
39000 Lons-le-Saunier



Tuteur entreprise :
Julien BOUZENOT
Fonction : Directeur

Tuteur académique :
Nathalie BREVET

Marie WENDLING
IUT

2018-2019

Remerciements

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à Julien BOUZENOT et à l'ensemble de l'équipe de Rudologia pour m'avoir accueillie chaleureusement au sein de l'association. Ils m'ont permis de m'épanouir durant mon stage et j'ai beaucoup appris à leur côté.

J'adresse également mes remerciements à Nathalie BREVET, ma référente pédagogique pour ce stage.

Introduction

Lors de notre quatrième année d'école d'ingénieur au sein de la formation en aménagement du territoire et environnement à Polytech, nous sommes amenés à réaliser un stage d'un minimum de douze semaines.

Lors de ma recherche de stage, mon premier critère était que le domaine soit attachant aux déchets. C'est un milieu qui me passionne depuis des années, qui est très intéressant mais également plein d'avenir. J'ai donc effectué ce stage à Rudologia – Pôle compétence déchet pendant une période de dix-neuf semaines durant lesquelles deux missions m'ont été confiées. La première mission mais également la plus importante, consistait en la réalisation d'un guide pratique à propos des déclarations relatives aux déchets pour tous les acteurs du domaine (collectivités, organismes privés et entreprises productrices de déchets). En effet, il existe de nombreuses déclarations auxquelles les établissements sont soumis et il est parfois difficile de s'y retrouver. Ce guide a donc vocation à aiguiller les acteurs en synthétisant les informations relatives à chacune d'elles.

La seconde mission concernait la création d'un module de formation en e-learning pour les ripeurs saisonniers. C'est en effet un des secteurs les plus accidentogènes et les saisonniers recrutés pour ces courtes périodes sont mal informés/formés à propos de la sécurité.

Pour réaliser ces deux missions, le directeur de Rudologia, Julien Bouzenot m'a aiguillé durant les premières phases afin que je puisse répondre correctement aux attentes.

Dans la première partie de ce rapport de stage, sera présentée la structure de Rudologia suivie d'une deuxième partie consacrée à la réalisation ainsi qu'à la mise en œuvre de mes missions et la dernière partie relatera l'aboutissement du travail. La conclusion synthétisera les compétences et connaissances que j'ai acquises durant ces dix-neuf semaines.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction.....	2
1. Présentation de la structure Rudologia	4
2. Méthodes employées durant le stage	5
2.1. Méthode utilisée pour la mission principale	6
2.2. Méthode utilisée pour la seconde mission	7
3. Résultats et discussions.....	8
3.1. L'élaboration du guide.....	8
3.1.1. La forme et l'aspect visuel du guide.....	8
3.1.2. Le contenu du guide.....	9
3.1.3. Bilan de la rédaction du guide.....	9
3.2. La création du module de formation.....	12
3.2.1. L'évolution du projet initial	12
3.2.2. Le bilan de la formation	13
3.3. Les activités annexes réalisées	13
Conclusion	14

Table des figures

Figure 1 : Liste des adhérents à Rudologia.....	4
Figure 2 : Rétro-planning pour l'élaboration du guide	5
Figure 3 : Rétro-planning pour le module de formation.....	5
Figure 4 : Collage de la page 7 du guide.....	8
Figure 5 : Extrait d'une fiche de l'onglet réglementaire du guide	10
Figure 6 : Extrait de la fiche regroupant les informations administratives du guide.....	11

1. Présentation de la structure Rudologia

Rudologia est un organisme national fédérant les principaux acteurs de la filière déchet basé à Lons-le-Saunier dans le Jura (39). Il possède le statut d'association et est né en 2002 sous l'impulsion commune du Conseil Régional de Franche-Comté, du conseil général du Jura, de la ville de Lons le Saunier, du SYDOM du Jura ainsi que de l'ADEME. Elle est également soutenue par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

La structure tire son nom de la rudologie (du latin *rudus* « décombres, masse non travaillée ») qui est l'étude/la science des déchets.

En tant qu'association, elle possède de nombreux adhérents tels que des éco-organismes, des régions, des entreprises etc. (cf Figure 1). Elle est composée d'une équipe de sept personnes salariées ainsi que d'un conseil d'administration de douze personnes (le Maire de Lons-le-Saunier, un membre du syndicat de collecte des déchets de la ville de Lons etc.)



Rudologia est chargée de différentes missions. L'une d'elle étant de capitaliser les connaissances techniques, réglementaires, et sociologiques du secteur des déchets. Pour cela, Rudologia réalise des formations (notamment auprès des agents de collecte/de déchèterie/de nettoyage) et organise également des conférences et des rencontres (speedmeetings) entre collectivités et éco-organismes.

La structure est également amenée à réaliser des études, des audits, des analyses technico-économiques, des benchmarks pour d'autres organismes, et notamment pour l'Agence de l'Environnement et de Maitrise des Energies (ADEME) et la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE).

L'association rédige également des guides de bonnes pratiques ou des guides méthodologiques. Le guide sur les techniques alternatives aux pneus usagés pour le maintien des bâches d'ensilage a notamment été rédigé par Rudologia pour le compte de l'ADEME.

La structure est par ailleurs, à l'origine de la création de la licence professionnelle gestion et traitement des déchets à Lons-le-Saunier. Elle est toujours active dans cette licence en sélectionnant les étudiants, en élaborant les programmes de cours et en dispensant certaines matières.

2. Méthodes employées durant le stage

Lors de ma première semaine de stage, j'ai élaboré un rétro-planning afin de pouvoir m'organiser dans la réalisation des deux missions. Cet outil me permet de me situer par rapport à l'avancement des projets.

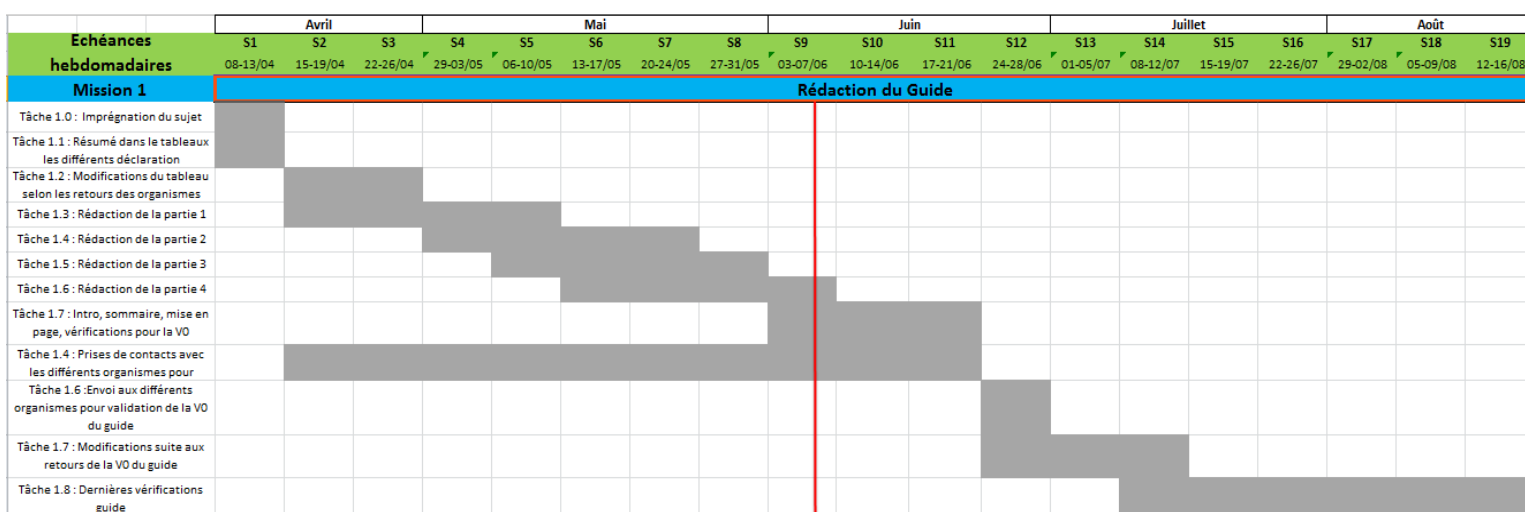


Figure 2 : Rétro-planning pour l'élaboration du guide

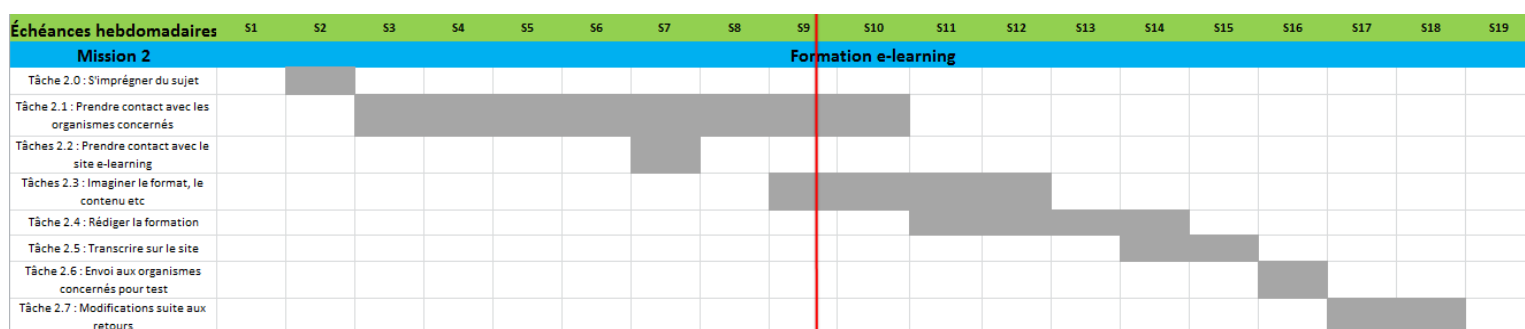


Figure 3 : Rétro-planning pour le module de formation

2.1. Méthode utilisée pour la mission principale

La mission principale qui m'a été confiée est donc la réalisation d'un guide pratique concernant les déclarations relatives aux déchets à destination des collectivités, des opérateurs privés (tels que Véolia, Suez, COVED...) et des entreprises générant des déchets (quantité de déchets dangereux supérieure à 2 tonnes/an ou quantité de déchets non dangereux supérieure à 2 000 tonnes/an). Ce guide contient les déclarations réglementaires, les déclarations financières (celles à faire auprès des éco-organismes¹), des enquêtes (notamment menées par l'ADEME pour des études statistiques) ainsi que des outils pratiques (pour simuler l'impact du recyclage sur l'environnement mais également des outils pour évaluer les risques professionnels) mis à disposition de ces acteurs du milieu.

La méthodologie employée pour cette mission se décompose en quatre principales étapes.

La première d'entre elle consistait à s'imprégner du sujet. En effet, au cours de ma première semaine, j'ai effectué des recherches sur internet ainsi que dans les documents papiers que j'avais à disposition, des informations sur les déclarations : leurs types, les acteurs concernés etc.

À l'issue de cette semaine de recherche, je me suis entretenu avec mon tuteur et un membre de l'équipe afin de compléter cette liste grâce à leurs connaissances.

Une fois la liste établie avec les informations principales de chaque déclaration (période, comment faire sa déclaration, les acteurs concernés etc.) nous l'avons envoyé au réseau que possède Rudologia via ses adhérents et ses partenaires afin qu'ils la complètent et puissent apporter des précisions ou des recommandations. Vous trouverez cette liste en annexe page 17. Cette deuxième étape consistait alors à rassembler des informations pour les diffuser par la suite.

L'étape suivante consistait à rassembler les retours des différentes personnes auxquelles la liste avait été envoyée. Grâce à ces retours, nous avons eu des précisions sur certaines d'entre elles et nous avons également pu rajouter certaines déclarations auxquelles nous n'avions pas pensé.

Pendant ce même temps, j'ai commencé à imaginer la forme du guide, sa mise en page ainsi que son fonctionnement en consultant d'autres exemplaires.

Par la suite, j'ai commencé à rédiger le guide. C'est l'étape la plus longue puisqu'il faut pour chaque déclaration rechercher les informations la concernant (ou compléter les informations déjà recueillies auparavant), contacter les personnes adéquates afin de combler les informations manquantes. Il faut ensuite organiser ces données sur une fiche de façon à respecter le format fixé d'une feuille recto-verso par déclaration et ensuite la rédiger et la mettre en page.

¹ Eco-organisme : les éco-organismes sont chargés de récupérer les redevances que paient les metteurs sur le marché (proportionnelle à la recyclabilité du produit) et redistribuent cette somme aux collectivités territoriales qui sont en charge de la gestion et du traitement des déchets

Pour récupérer les informations, j'ai surtout utilisé les sites du gouvernement (pro.douanes, developpementdurable.gouv etc.) mais également l'ADEME, les éco-organismes ou encore légifrance pour les questions liées à la réglementation.

Pour mettre en page le guide, j'ai utilisé le logiciel powerpoint qui est facile d'utilisation et plutôt adapté pour ce type de tâche.

Après avoir rédigé la version 1 du guide fin juin, celle-ci va être envoyée au réseau Rudologia sollicité lors de la première phase afin d'avoir leurs retours, avis et recommandations concernant cette première version.

Au moment où vous lisez ce rapport, la version définitive du guide ne sera pas accessible. Vous trouverez cependant en annexe, sa version la plus aboutie.

2.2. Méthode utilisée pour la seconde mission

La seconde mission qui m'a été confiée s'articule autour de la formation des ripeurs. En effet, Rudologia est un organisme de formation et dispense notamment des formations aux agents de collecte, agents de déchèterie, parfois ripeurs etc. Au fil des années, en cotoyant ce corps de métier, un constat a été fait : la sécurité est un point faible. Les chiffres nationaux indiquent que près d'un agent de collecte sur 10 subit chaque année un accident du travail. Les ripeurs saisonniers sont les plus vulnérables puisque pour la région Grand Est par exemple, environ 60% des accidents du travail touchent des saisonniers. Rudologia avait donc pour première volonté de mettre en place un module en e-learning de formation à destination en priorité des ripeurs saisonniers.

Pour mettre en place ce module, j'ai dans un premier temps appris à connaître le métier de ripeurs : la sécurité, les risques, les difficultés etc. notamment avec des petits guides illustrés ou encore des vidéos sur internet.

Dans un second temps, j'ai contacté différents organismes : des collectivités exerçant la collecte des déchets mais également des opérateurs privés en charge de la collecte pour des collectivités. Nous avons alors effectué des entretiens téléphoniques ou des rencontres physiques lorsque c'était possible.

Les étapes suivantes (qui n'ont pas encore été réalisées) sont la mise en commun des différentes demandes et besoins des personnes contactées pour voir ce qui paraît le plus pertinent de traiter et ensuite d'élaborer le module sur un site spécialisé.

3. Résultats et discussions

3.1. L'élaboration du guide

3.1.1. La forme et l'aspect visuel du guide

Les attentes de Rudologia par rapport au guide étaient qu'il soit facile d'utilisation et de compréhension par les différents utilisateurs. La forme du guide ne devait pas être trop formel (à savoir monochrome, sans image etc.), qu'il soit au contraire sous un format plutôt pédagogique et attrayant.

Comme mentionné dans la partie méthodologie, le guide n'est pas encore abouti puisque mon stage se finit mi-août. Cependant, la structure, le contenu ainsi que la mise en page sont à un stade avancé (cf le rapport annexe Guide déclaration).

Afin de rendre le guide attrayant, un code couleur a été mis en place :

- Les déclarations réglementaires en rouge,
- Les enquêtes officielles en orange,
- Les enquêtes financières et organisationnelles en bleu,
- Les outils pratiques en vert.

Toujours dans le but d'attirer l'œil du lecteur et de rendre le guide plus agréable à lire, un mélange de typologie graphique, de taille de police, d'écriture en italique ou en gras étaient les bienvenus. Des illustrations viennent aussi agrémenter les fiches. J'ai créé certaines illustrations à l'aide du logiciel PowerPoint.

Les collectivités :

Déclarations réglementaires		Déclarations financières/ organisationnelles	
TGAP	12	TERRITEO	32
GEREP	14	CITEO	34
GISTRID	16	Eco-TLC	36
BSD	20	Eco-Système Recylum	38
SYDEREP	22	COREPILE	40
GIDAF	28		
Enquêtes officielles		Outils pratiques	
Matrice des coûts	44	CO ₂	54
ITOM	46	Evaluac	56
Collecte	48	INRS	58

Figure 4 : Collage de la page 7 du guide

Concernant l'organisation du guide, celui-ci est organisé selon le type de déclaration (réglementaire, financière...). Pour faciliter l'utilisation, j'ai réalisé un sommaire propre à chaque acteur pour qu'ils puissent identifier rapidement les déclarations qui les concernent (Cf Figure 4).

Dans l'optique de faciliter la lecture :

- J'ai placé des encadrés pour chaque déclaration avec les informations les plus importantes à retenir (ou des informations intéressantes), ainsi la personne n'a pas besoin de lire l'ensemble de la fiche (cf Figure 5) ;
- Au début du guide, a été créée une page où les acteurs pourront remplir leurs données administratives les plus courantes qui leur sont demandées dans les différentes déclarations (cf Figure 6) ;
- Lorsque les déclarations sont à faire en ligne, j'ai inséré une capture d'écran du site en question avec un encadré spécial pour y inscrire identifiant et mot de passe (cf Figure 5).

Ainsi, concernant la forme et l'aspect visuel du guide, je pense avoir respecté les attentes de Rudologia afin d'avoir un guide qui leur correspond.

3.1.2. Le contenu du guide

Concernant le contenu, les prérogatives étaient de mentionner les informations principales pour chaque déclaration. Nous avons donc décidé d'y inclure (cf Figure 5) :

- L'historique rapide de la déclaration ainsi que ses objectifs,
- Les échéances et fréquences,
- À qui et où faire la déclaration,
- Le type d'informations à fournir,
- Un onglet législatif (le cas échéant).

Afin d'avoir un guide homogène, j'ai fait en sorte que la taille des différentes parties soit similaire d'une fiche à une autre.

3.1.3. Bilan de la rédaction du guide

Rédiger ce guide m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine, c'était donc une mission très formatrice. Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières lors de son élaboration. C'est un exercice de synthèse intéressant puisqu'il faut condenser sur seulement deux fiches les informations principales d'un sujet.

GISTRID

Opérateurs privés

Entreprises

EPCI

Gestion par internet du suivi des transferts internationaux de déchets

> Historique et objectifs

La **Convention de Bâle** du 5 mai 1992 régit le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination. De cette convention, découlent des déclarations



dont le but est d'assurer la **protection de l'environnement** lorsque les déchets sont soumis à un transfert et notamment de s'assurer que les déchets soient **traités dans des conditions qui garantissent la maîtrise des impacts sur l'environnement**.



Mouvements transfrontaliers de déchets :
Règlement (CE) n°1013/2006 Art. L541-40 à L541-42-2
et R541-62 à R541-64
GISTRID : Arrêté du 23/07/15

> Plus précisément...

Les autorités compétentes en matière d'autorisation et de suivi des transferts transfrontaliers de déchets (TTD) sont le **Ministère de l'environnement** ainsi que le **Pôle national TTD**. C'est ce pôle qui gère les dossiers de notifications via le logiciel GISTRID.

Il existe deux procédures permettant de contrôler le mouvement des déchets selon les types de déchets : la procédure d'information relative aux déchets non dangereux (liste verte) et une procédure pour les déchets dangereux soumis à notification (liste orange).

À retenir



Il faut commencer les démarches 2 mois avant l'envoi des premiers déchets.

Faire sa déclaration



Il faut déclarer **chaque nouveau transfert** de déchets sur le portail web¹ dédié aux déclarations de TTD.

Identifiant

Mot de passe

¹ <https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Figure 5 : Extrait d'une fiche de l'onglet réglementaire du guide

Informations administratives

Voici la *liste personnalisable* des données administratives les plus courantes à fournir lors des différentes déclarations, enquêtes, etc.

Nom (société, usine...)

Numéro de téléphone / e-mail

Adresse du site

Code NAF/APE

Numéro SIRET/SIREN

Raison sociale

Code ADEME

Uniquement enquête ITOM

Figure 6 : Extrait de la fiche regroupant les informations administratives du guide

3.2. La création du module de formation

3.2.1. L'évolution du projet initial

Concernant cette mission, l'idée première du directeur de Rudologia était de créer un module de formation que les ripeurs effectueraient avant leur prise de poste pour être bien formés à la sécurité. Cet outil aurait pu compléter les formations déjà dispensées ou alors dans le cas où il n'y a pas de formation, servir de support pour en créer une.

Afin de connaître les besoins et les attentes dans ce domaine, nous avons contacté des collectivités ayant la compétence déchet et des organismes privés exerçant en régie pour le compte des collectivités. Suite à un échange avec une collectivité et un opérateur privé, nous avons remarqué que l'idée première que nous avons ne faisait pas spécialement parti des attentes. En effet, les formations délivrées à l'arrivée des ripeurs semblent suffisantes selon nos interlocuteurs, de plus un format sur ordinateur sans interaction n'est pas adapté à ce public (manque d'attention et de concentration, parfois certains ne savent pas lire ou ne parlent pas français correctement...). Nous avons donc cherché à savoir quels étaient les besoins dans le domaine.

Nous avons remarqué que les attentes et les problèmes identifiés chez les opérateurs privés n'étaient pas les mêmes que ceux identifiés pour les collectivités.

L'opérateur privé que nous avons interrogé nous a fait part de sa difficulté à embaucher du personnel apte au travail, consciencieux et également conscient des risques du métier notamment pour la saison estivale. C'est une agence d'intérim qui s'occupe de recruter les saisonniers.

Le second problème identifié relève du manque de matière, d'outils pour animer et diversifier les formations des ripeurs au cours de l'année. Pour capter et garder l'attention des ripeurs et pour que celle-ci soit efficace, il faut varier les outils et le format. C'est une difficulté pour les personnes qui font ces formations puisqu'il faut constamment repenser les outils qu'elles utilisent.

La collectivité a exprimé des problèmes différents. Le recrutement des saisonniers fonctionne en interne par le bouche à oreille et ils n'ont que très rarement des problèmes avec les personnes embauchées. Le syndicat rencontré ne réalise pas de formation au cours de l'année, la seule formation reçue est dispensée à l'arrivée de l'agent dans la structure. La collectivité a formulé le souhait de faire des formations de manière ponctuelle dans l'année, et serait intéressée par des outils et des supports afin de l'animer.

L'échantillon que nous avons interrogé n'est que de deux structures. J'ai donc contacté un autre opérateur privé afin de voir s'il y a des points communs ou divergents avec les informations déjà collectées pour le moment. Nous avons aussi comme projet de contacter une des agences d'intérim de l'opérateur privé avec lequel nous nous sommes entretenus afin de savoir comment ils recrutent ce type de personnel, et si un module en e-learning pour recruter les ripeurs en agence d'intérim serait pertinent.

Le syndicat de collecte rencontré nous a également proposé de nous entretenir avec certains ripeurs afin de connaître leurs ressentis et attentes concernant les formations.

Pour le moment, il nous semble pertinent de mettre en place une boîte à outils destinée aux formateurs internes dans les structures afin qu'ils disposent d'outils pour varier l'animation des formations. La suite du projet est encore à définir.

3.2.2. Le bilan de la formation

Comme mentionné auparavant, la commande initiale a évolué afin de répondre aux attentes des organismes concernés. En évoluant, la mission s'est compliquée puisque les compétences demandées sont autres.

En effet, pour créer le module en e-learning initialement pensé, le contenu de la formation, à savoir les protocoles de sécurité et les informations importantes à savoir dans ce métier étaient à ma disposition. Les compétences requises étaient des compétences minimum en informatiques et également le fait de savoir retranscrire de manière pédagogique les consignes de sécurité et de tri.

Au vue de l'évolution de la mission, les compétences nécessaires sont des compétences plus approfondies dans la formation en général et dans les outils qui peuvent être mobilisés afin de l'animer.

Cependant, faire évoluer dans ses compétences et s'adapter à la demande fait partie du stage et représente un bon exercice pour le futur.

La création de ce module de formation n'en est qu'à ses débuts et va surement encore évoluer d'ici la fin de mon stage.

3.3. Les activités annexes réalisées

En parallèle de mes missions principales, j'ai également aidé de manière ponctuelle la structure. Depuis cinq ans, Rudologia effectue pour le compte de la FNADE (Fédération Nationale des Activités de Dépollution et de l'Environnement) des enquêtes annuelles. La FNADE compte huit syndicats auxquels adhèrent différentes entreprises. Rudologia est donc chargé de réaliser auprès de ces adhérents une enquête statistique (sur le personnel, la comptabilité, les tonnages traités etc). J'ai donc été chargée de rentrer informatiquement les réponses que nous avons reçu par courrier sur le site web dédié et j'ai par la suite traité et analysé les données d'un syndicat parmi les huit. Je me suis également chargé de créer les graphiques relatifs aux données pour 4 des syndicats à l'aide Excel. Dans un second temps (courant juillet), je vais rédiger sous forme d'un rapport les analyses des données obtenues pour le syndicat dont je me suis occupé.

J'ai également aidé, dans une moindre mesure, le directeur sur la thématique des Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage qui est un projet à l'initiative du Ministère de l'Environnement et porté par l'ADEME qui vise à accompagner les collectivités qui s'engagent dans une démarche plus environnementale. Il s'agit de la phase finale du projet, j'ai aidé à savoir si certaines communes étaient parmi les collectivités lauréates.

Conclusion

Lorsque je rédige cette partie, j'ai effectué onze semaines sur les dix-neuf que totalisent mon stage. Durant ces onze premières semaines j'ai acquis beaucoup de nouvelles connaissances dans le domaine des déchets, du recyclage, de l'économie circulaire ou encore de la législation française et européenne concernant ce domaine.

Pour réaliser mes deux missions, j'ai dû échanger par mail et par téléphone avec beaucoup de personnes différentes, chose que j'avais très peu fait jusqu'à présent et qui m'effrayait un peu (peur de mal formuler mes propos, de déranger la personne, etc.). J'ai donc pris confiance en moi concernant les échanges avec des personnes inconnues par mail ou téléphone. Une autre compétence que j'ai développée est le fait d'être précise dans ma rédaction tout en étant claire et concise. Ce sont des compétences indispensables lorsque l'on rédige des documents à destination du public. Je peux également dire que j'ai mis à profit ma créativité pour la mise en page du guide.

Ce stage dans le milieu des déchets m'a conforté dans l'idée qu'il s'agit du milieu dans lequel je souhaite travailler par la suite. Mon prochain objectif est de trouver un stage de 5^e année également dans le domaine. La grande diversité des métiers dans le domaine du déchet et du recyclage me permettra de m'épanouir dans ce milieu professionnel.



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Marie WENDLING

2018-2019

Elaboration d'un guide de déclarations relatives aux déchets

La mission principale de mon stage a été d'élaborer un guide pour les déchets. En effet, la réglementation française (et européenne) exige de plus en plus de suivi et de traçabilité vis-à-vis de la gestion et du traitement des déchets. Ce guide regroupe les différentes déclarations qu'elles soient réglementaires ou financières et regroupe également les différentes enquêtes auxquelles sont sujettes les structures. Ce guide est destiné à aiguiller les collectivités, les opérateurs de gestion et les entreprises productrices de déchets.

Ce rapport relate également la seconde mission qui m'a été confiée, et concerne la formation des ripeurs.

Mots Clés : guide, déchets, déclarations, formation, ripeurs

Tuteur entreprise :
Julien BOUZENOT
Directeur

Rudologia
295 av Georges Trouillot
39000 Lons-le-Saunier

Tuteur académique :
Nathalie BREVET

Annexes

Liste des déclarations auxquelles sont soumis les acteurs des déchets

Aide à l'élaboration d'un guide pratique

L'objectif est d'aider les différents acteurs du domaine des déchets dans leurs démarches et notamment les déclarations relatives à leur(s) activité(s). Les acteurs en question peuvent être des collectivités, des opérateurs privés ou des entreprises génératrices de déchets.

Le guide sera un support qui rassemblera les différentes déclarations auxquelles chaque type d'acteur est soumis. Il contiendra également les informations demandées dans chaque déclaration, les échéances, les organismes auxquels ils doivent délivrer ces informations etc...

Case grisée : ne sait pas encore s'ils apparaîtront de cette façon dans le guide (plutôt en annexe ?)

Acteurs ciblés :

- Collectivités : EPCI
- Opérateurs privés
- Entreprises productrices de déchets (DD > 2 tonnes/an ; DND > 2 000 tonnes/an)

	Outils	Qui est concerné ?	A qui doit-on déclarer ?	A quoi ça sert ?	Liens	Dates/fréquences
Déclarations réglementaires	TGAP	Entreprises qui stockent, traitent thermiquement ou transfèrent des DD et DND (pour plus d' infos)	Douanes	Augmentation du coût décharge et incinération pour faire progresser la prévention des déchets/recyclage	Prodouane	Déclaration avant le 31 mai (payable en 3 fois : 31/05 – 31/07 – 31/10)
	GEREP	Exploitant d'installations émettant des polluants dans l'air, l'eau, le sol au-dessus d'une certaine quantité OU quantité de DD > 2 tonnes/an ou DND 2 000 tonnes/an	DREAL	Effectuer une collecte « intégrée » des infos pour satisfaire aux différents besoins réglementaires et techniques portant sur des éléments similaires	Déclaration annuelle - Guides d'aides	Tous les ans 28/02 N+1 pour établissement SEQE 31/03 N+1 pour le reste
	GISTRID	Transporteur ou producteur de déchets	Pôle national TTD	Application web pour dématérialiser la procédure de notification de TTD	Portail authentification GISTRID	A chaque transfert ?
	GIDAF	ICPE (ayant une transmission de données de surveillance de ses émissions)	<i>Inspection des Installations classées + Agence de l'eau</i>	Résultat de surveillance des rejets des ICPE + déclaration d'autosurveillance pour les AdE Rejets dans les eaux	monICPE	« Fréquemment »

			Ministère Evnt via BRGM			
	BSD	Collectivités + organismes privés + entreprises (Producteur, transporteur, installation stockage ou traitement Pour DD ou radioactifs)	-	Regrouper les infos sur les déchets tout au long de son élimination	Bordereau suivi de déchets	A chaque transport
	BSD numérique Trackdéchets [EN TEST]	Collectivités + organismes privés + entreprises	-	Gérer la traçabilité des déchets de façon informatisée (limiter utilisation bordereaux + meilleure fiabilité)	Lien	A chaque transport
Déclarations financières/ organisationnelles	TERRITEO	Collectivités	Eco-organisme	<i>Territeo plateforme de mise en lien avec 10 EO et les collectivités (pour données administratives)</i> Collectivités communiquent quantités de déchets triés et recyclés pour obtenir financements des EO	Connexion territeo	?
	CITEO	Collectivités	Eco-organisme	Emballage		
	ECO-SYSTEME RECYLUM = ES-R	Collectivités	Eco-organisme	Equipement électrique/électronique + ampoule		
	ECO-TLC	Collectivités	Eco-organisme	Vêtements		
	COREPILE	Collectivités	Eco-organisme	Piles		
	(Relations EO/opérateur (dont ESS)) ?					
	ITOM	Tout détenteur d'installation de traitement des ordures	ADEME (ou observatoires	Permet de suivre les évolutions dans		Années impaires sur les données N-1

Enquêtes officielles		ménagères Collectivité Organismes privés	régionaux)	traitement déchets (quantité, typologie, origine des déchets traités)		(si observatoires régionaux : fréquence annuelle possible)
	Collecte	Collectivité Organismes privés (uniquement pour les déchets ménagers)	ADEME	Suivi et évaluation des politiques déchets – comparer aux stats européennes	-	Années paires sur les données N-1 (si observatoires régionaux : fréquence annuelle possible)
	Matrice des coûts	Collectivités	ADEME	Aider les collectivités à mieux connaître et gérer les coûts de gestion des déchets	Informations sur la maîtrise des coûts Aide à la réalisation	Tous les ans
	Observatoire de branches	Entreprises (adhérentes à une convention collective)	FNADE/SNAD	Travaux sur l'évolution des métiers et des qualifications de la branche	-	Tous les ans
	INSEE (concernant les DAE)			Production nationale de DND des établissements industriels, pour répondre au règlement européen sur les statistiques déchets		
Outils pratiques	CO2 (via ACV)	Collectivités Territoire Entreprises	FEDEREC	Etude sur l'évaluation environnementale du recyclage en France	<i>Site non trouvé</i>	-
	Evaluac	Collectivités Opérateurs de déchets (uniquement sur la partie collecte des déchets)	CARSAT Normandie CRAMID CNRACL CDG76	Outils en ligne pour aider les CT et opérateurs des déchets à s'auto-évaluer (selon recommandation R467) Positionnement dans la	Dépliant évaluac	Annuelle

			FNADE AMORCE	prévention des risques professionnels		
	INRS	Traitement thermique des DND + DASRI + organismes de contrôles	INRS	Réaliser une évaluation des expositions aux agents chimiques et biologiques présents dans les installations	Rapport intégral	?
Informations annexes	(SYDEREP) ?	Fabricants, distributeurs, importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets	ADEME	-	Portail d'authentificati on SYDEREP	Annuelle Période de déclaration restreinte (en général de février à mars)
	Matrice Rudologia région			(se retrouver dans la multitude d'indicateurs)		
	Demande d'enlèvement					